441.2 (102) 441.2 (324)

Voici le texte de la declaration des Ministres des Affaires etrangeres des Neuf ayant trait a 1 Iran (le 18 mai 1980) :

1. Les Ministres des Affaires etrangeres des neuf Etats membres de la Communaute europeenne, reunis a Naples les 17 et 18 mai 1980, ont reexamine, conformement a leur declaration du 22 avril, la situation issue de la detention des otages americains en Iran, detention qui caracterise une violation flagrante du droit international.

- 2. Les Ministres ont verifie les informations venant de 1 Iran. Tout en constatant l'existence de certains developpements susceptibles d'etre importants pour la liberation des otages, notamment l'accomplissement du deuxieme tour des elections legislatives ainsi que la convocation prochaine du Majles, ils ont du reconnaître qu'aucun progres decisif menant a la liberation des otages n'a ete realise depuis le 22 avril dernier.
- 3. Des lors, ils ont decide de mettre en application sans delai les mesures envisagees dans le projet de Resolution du Conseil de Securite du 10 janvier 1980, dans les conditions et selon les modalites fixees en commun. Ils sont notamment convenus que tous les contrats conclus apres le 4 novembre 1979 seront frappes par les mesures dembargo. Ils resteront en consultation etroite conformement a l art. 224 du Traite de Rome.
- 4. Les Ministres ont accueilli avec une grande satisfaction la decision par laquelle le Secretaire General des Nations Unies a confie a M. Ajib Daoudy, membre de la Commission d'enquete des Nations Unies, le soin d'entrer en contact avec le Gouvernement iranien en vue de permettre la reprise des travaux de la Commission et d'aboutir a un reglement de la crise. Ils apportent leur soutien total au Secretaire general avec lequel ils resteront en relation constante en vue de determiner si la mission des N.U. progresse de telle maniere qu'il leur sera possible de suspendre rapidement les mesures prises a l'egard de l'Iran
- 5. Ces mesures ont pour seul objectif de hater la liberation des otages. A cette occasion, les Ministres ont reaffirme leur volonte de respecter l'independance de l'Iran et le droit du peuple iranien a determiner lui meme son avenir.

Amities
Paul Cera Comean